



Lasure teintée

Informations produit n° d'art. 480-488

26.01.2022

■ Application

La **lasure teintée KREIDEZEIT** est une lasure de protection perméable à la diffusion de vapeur d'eau, sans biocides, pour les surfaces en bois à l'intérieur et à l'extérieur : fenêtres, portes, façades en bois, colombages, équipements de jeu, clôtures, mobilier de jardin, abris pour voitures, etc.

Lasure prête à l'emploi disponibles en 9 teintes bois classiques :

- | | | |
|---------------|---------------|---------------|
| - Pin | - Noyer | - Wengé |
| - Mélèze | - Teck | - Chêne foncé |
| - Chêne clair | - Palissandre | - Ébène |

Les différentes teintes peuvent être librement mélangées les unes aux autres de façon à obtenir de nombreuses autres teintes intermédiaires.

La **lasure teintée** ne s'écaille pas et ne s'arrache pas, elle s'use progressivement en surface et se rénove par un simple nettoyage et l'application d'une nouvelle couche.

L'utilisation de pigments de terre de haute qualité, marqués et résistants à la lumière accentue la couleur des veines naturelles du bois et garantit une excellente protection contre les UV.

Application sur les sols limitée sur requête. Déconseillé sur le bois brut de sciage, sur les anciennes peintures à base de résine synthétique ainsi que sur les toits.

■ Protection constructive du bois

La protection constructive du bois, c'est-à-dire toute action permettant de tenir le bois au sec et d'éviter l'apparition d'humidité à plus long terme, prolonge considérablement la durée de vie d'une couche de peinture. Il est donc recommandé, dès la phase de planification, de prendre en compte le déboisement, les grands surplombs de toiture, le biseautage des surfaces horizontales, la création de bords d'égouttage, la protection du bois de bout ainsi que la ventilation des coffrages par l'arrière.

■ Caractéristiques

- Produit prêt à l'emploi
- Non salissant et hydrofuge
- Ne s'arrache pas, ne s'écaille pas
- Résistant aux intempéries et élastique
- Transparent, brillant, fait ressortir les veines du bois
- Perméable à la diffusion de vapeur d'eau
- Entretien facile
- Résistant à la salive et à la sueur selon la norme DIN 53160

- Contenant un solvant (essence de térébenthine naturelle)
- Sans biocides
- Sans cobalt, plomb ni baryum
- Végan

■ Composition (déclaration complète)

Huile de lin, huile de tung standolie, huile de lin standolie, essence de térébenthine, ester glycérique de colophane, pigments de terre, pigments d'oxyde de fer, talc, bentonite, acide silicique, manganèse, agents de séchage au manganèse et au calcium.

■ Outils adaptés

Pinceau à laquer et tampons à lisser.

Ne pas appliquer le produit au pistolet à peinture ni au rouleau.

■ Test

Il est recommandé d'effectuer un test sur un endroit peu visible avant d'appliquer le produit sur une plus grande surface, pour pouvoir déceler les éventuels changements de couleur du support et les interactions entre le support et les substances contenues dans le produit.

■ Exigences au niveau du support

Le support doit être non traité, exempt de poussière, propre, sec, exempt de graisse, chimiquement neutre et **absorbant**. Température d'application d'au moins 10 °C. Humidité du bois < 15 %. **Ne pas appliquer la lasure sur du bois humide !**

■ Préparation du support / Ponçage de fond

Retirer les poches de résine et les anciennes couches de peinture à base de résine synthétique. Pour une application à l'extérieur : imprégner les arêtes absorbantes et les bois de bout d'**huile de résine KREIDEZEIT** (n° d'art. 341) et laisser sécher au moins 24 heures.

Poncer les pièces de bois neuves et usées (grain P 80 à 100), arrondir les angles. Ne pas poncer avec une taille de grain plus fine car le bois risque de se compacter et de ne plus pouvoir absorber suffisamment de lasure. Grâce au ponçage, « ouvrir » davantage les bois neufs, lisses, rabotés ou pré-poncés. Bien dépoussiérer après le ponçage.



Lasure teintée

Informations produit n° d'art. 480-488

26.01.2022

■ Couche d'apprêt

Ne pas appliquer d'apprêt sur les pièces de bois neuves et normalement absorbantes. Appliquer l'**huile d'imprégnation KREIDEZEIT** (n° d'art. 300-304) uniquement sur les bois très absorbants ou vieillis .

■ Application

Bien agiter la **lasure teintée** avant et pendant l'application. Sur les bois non traités, appliquer au moins deux couches de lasure, en laissant bien sécher la première couche avant d'appliquer la seconde. Un ponçage intermédiaire peut être nécessaire avant d'appliquer la seconde couche.

Mélanger ensemble les récipients ayant des numéros de lot différents avant d'appliquer la lasure. Le produit ne doit pas être déversé sur les surfaces !

Nettoyer et dépolir les supports non traités.

La **lasure teintée** doit être utilisée pure.

Veillez noter ce qui suit :

Les pièces de bois situées à l'extérieur doivent être pourvues de vis métalliques et de ferrures inoxydables pour éviter toute tache foncée lors de l'application du produit.

Température d'application et de séchage d'au moins 10 °C pendant au moins 48 heures.

1. Application de la première couche

- À l'extérieur :

Appliquer la **lasure teintée** en couche uniforme à l'aide d'un pinceau ou de tampons à lisser. Éviter les couches trop épaisses ou les étaler. Retirer éventuellement la lasure qui s'est accumulée dans les angles à l'aide d'un pinceau.

- À l'intérieur :

Utiliser la même méthode qu'à l'extérieur. Si vous ne souhaitez pas obtenir un aspect brillant, vous pouvez, le cas échéant, **frotter** toute la surface traitée avec un chiffon sec et non pelucheux, 10 à 20 minutes après l'application de la lasure, jusqu'à ce que vous ayez enlever toute la **lasure teintée** qui ne s'est pas imprégnée dans le bois et que la surface obtienne une belle finition mate.

2. Ponçage intermédiaire (facultatif)

Un ponçage intermédiaire n'est nécessaire que si la surface traitée est rugueuse après le séchage de la première couche, par exemple, si les fibres du bois se sont redressées. Effectuer le ponçage intermédiaire avec du papier abrasif dans le sens des fibres. Bien dépolir après le ponçage.

3. Couche(s) de finition

Répéter les étapes de la première couche.

À l'extérieur, il est particulièrement important que les surfaces soient entièrement recouvertes de lasure et qu'elles obtiennent une finition soyeuse, brillante et uniforme. Si besoin, appliquer d'autres couches de **lasure teintée**.

■ Pigmentation

Toutes les **lasures teintées** sont miscibles entre elles dans n'importe quelle proportion. Ne pas les teinter avec des pigments.

■ Nettoyage des surfaces

Nettoyer les surfaces peu encrassées uniquement avec de l'eau tiède. Pour les surfaces plus encrassées, utiliser le **savon de soin à l'olive** (n° d'art. 424) ou le **savon de corfou** (n° d'art. 226).

La **lasure teintée KREIDEZEIT** est écologique et n'est volontairement pas traitée par un fongicide. Il est donc important de contrôler, au moins deux fois par ans, la présence, sur les pièces de bois à l'extérieur, de champignons provoqués par la condensation qui apparaissent, au départ, sous la forme de petits points noirs, et de les éliminer avec de l'eau et du savon.

■ Entretien

Un minimum d'entretien permet de prolonger considérablement la durée de vie de la lasure à l'extérieur.

Contrôler, au moins deux fois par an, la présence d'impuretés et de défauts (simple contrôle visuel) sur les surfaces lasurées.

Ne pas entretenir les zones de brillance (risque de surface grasse et collante) !

Frotter, sans attendre, les zones qui ont perdu leur brillance avec un chiffon imprégné d'une faible quantité de **lasure incolore** (n° d'art. 320) ou d'**huile d'entretien** (n° d'art. 2409). Au bout de 10 minutes, frotter la surface avec un chiffon sec jusqu'à ce qu'elle obtienne une brillance soyeuse et uniforme. Cela permet de recréer une couche de protection et de retrouver l'intensité de couleur d'origine.

Particulièrement recommandé pour l'entretien des fenêtres en bois : **kit d'entretien de fenêtres en bois KREIDEZEIT** (n° d'art. 2408).



Lasure teintée

Informations produit n° d'art. 480-488

26.01.2022

■ Rénovation

Dès que vous constatez que les pigments ont été lessivés par la pluie à l'extérieur ou dès que des zones grisâtres sont visibles, une rénovation est requise.

Pour cela, bien nettoyer les surfaces au savon, comme indiqué précédemment, et laisser sécher. Les taches très tenaces peuvent être préalablement éliminées à l'aide d'une éponge abrasive, d'une toile à poncer ou de papier abrasif (P 100). Poncer légèrement les zones brillantes (grain P 100). Puis recouvrir d'1 à 2 couches de **lasure teintée** correspondant à la teinte du bois.

La fréquence des rénovations dépend principalement de l'intensité des intempéries et de l'entretien effectué. Il est impossible de donner des intervalles précis pour l'application des couches de rénovation.

Rénovation de surfaces non entretenues :

Côtés exposés aux intempéries : env. tous les 2 à 4 ans

Côtés non exposés aux intempéries : env. tous les 5 à 7 ans

Rénovation de surfaces entretenues :

De nombreuses années plus tard. Cela vaut la peine d'entretenir les surfaces lasurées !

■ Dilution

Ce produit s'utilise pur, mais il peut être dilué dans de l'**essence de térébenthine** (n° d'art. 447) en cas de besoin.

■ Temps de séchage

Sec et recouvrable au bout d'env. 24 heures à une température de 20 °C et à un taux d'humidité relative de 60 % ou au bout d'env. 48 heures sur des supports riches en tanins .

Une humidité relative élevée, le froid et les supports riches en tanins prolongent considérablement le temps de séchage. Séchage à cœur au bout d'env. 4 semaines.

■ Nettoyage des outils

Nettoyer les outils, juste après les avoir utilisés, avec de l'**essence de térébenthine** (n° d'art. 447) puis les laver avec le **savon de soin à l'olive** (n° d'art. 424) ou le **savon de corfou** (n° d'art. 226).

■ Consommation

En fonction de la capacité d'absorption du support : env. 0,05 à 0,10 litre au m² par couche.

Sur les bois très absorbants, la consommation sera plus élevée. Déterminer les quantités nécessaires en fonction du support.

■ Conditionnements

	Teinte	Contenance	Rendement jusqu'à
N° d'art. 480.2	pin	0,75 l	12 m ²
N° d'art. 480.3		2,5 l	40 m ²
N° d'art. 481.2	mélèze	0,75 l	12 m ²
N° d'art. 481.3		2,5 l	40 m ²
N° d'art. 482.2	chêne clair	0,75 l	12 m ²
N° d'art. 482.3		2,5 l	40 m ²
N° d'art. 483.2	chêne foncé	0,75 l	12 m ²
N° d'art. 483.3		2,5 l	40 m ²
N° d'art. 484.2	teck	0,75 l	12 m ²
N° d'art. 484.3		2,5 l	40 m ²
N° d'art. 485.2	noyer	0,75 l	12 m ²
N° d'art. 485.3		2,5 l	40 m ²
N° d'art. 486.2	wengé	0,75 l	12 m ²
N° d'art. 486.3		2,5 l	40 m ²
N° d'art. 487.2	palissandre	0,75 l	12 m ²
N° d'art. 487.3		2,5 l	40 m ²
N° d'art. 488.2	ébène	0,75 l	12 m ²
N° d'art. 488.3		2,5 l	40 m ²

Vous trouverez les tarifs de ces produits dans la liste de prix applicable.

■ Stockage

Fermé hermétiquement et stocké à l'abri du gel, le produit peut être conservé pendant au moins 2 ans.

■ Élimination des résidus de produits

Ne pas verser les résidus de produits dans les eaux usées. Ils doivent être conservés dans un récipient hermétiquement fermé et utilisés ultérieurement. Les résidus de produit secs peuvent être jetés dans les déchets ménagers. Les récipients vidés de leurs résidus doivent être triés pour recyclage.

Les dispositions officielles actuelles sur l'élimination des résidus de laques et de peintures doivent être respectées.

■ Indications

En raison de la teneur en huiles naturelles du produit, il est possible qu'un jaunissement se forme sur les surfaces peu éclairées. Lors du séchage, les huiles naturelles dégagent une odeur typique qui disparaît avec le temps. Les limailles de fer encore présentes sur le support peuvent entraîner des décolorations lors de l'application du produit. Nous n'accordons aucune garantie en cas de présence de champignons. Il n'est pas recommandé d'utiliser ce produit pour traiter l'intérieur des armoires fermées. Ces zones doivent, de préférence, être traitées avec le **verniss à la gomme-laque** (n° d'art. 154), (n° d'art. 415) ou le **savon de corfou** (n° d'art. 226).

■ Étiquetage conforme à la directive Decopaint (2004/42/CE) sur la teneur en solvants

Teneur maximale en COV (cat. A/f) : 700 g/l (2010), le produit contient 450 g/l de COV au maximum.

■ Attention

Les accessoires imprégnés de produit, tels que les chiffons, les éponges, les poussières de meulage, les tampons de polissage imprégnés d'huile non sèche, doivent être conservés dans des récipients métalliques hermétiques ou immergés dans l'eau. Et lors de l'application, veiller à ce que l'huile n'entre pas en contact avec des matériaux isolants poreux pour éviter tout risque d'inflammation spontanée causée par la teneur en huile végétale. Le produit en soi n'est pas inflammable. Ne pas verser le produit sur les surfaces à traiter. Ce produit peut provoquer des allergies aux substances naturelles. **Tenir le produit hors de la portée des enfants.**



■ Mention de danger

- H 226: Liquide et vapeurs inflammables.
- H 302: Nocif en cas d'ingestion.
- H 304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H 312: Nocif par contact cutané.
- H 315: Provoque une irritation cutanée.
- H 319: Provoque une sévère irritation des yeux.
- H 332: Nocif par inhalation.
- H 411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH 208: Contient Essence de térébenthine. Peut produire une réaction allergique.

■ Conseils de sécurité

- P 261: Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
- P 280: Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
- P 301+310: EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.
- P 303+361+353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / Se doucher.

- P 305+351+338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P 312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- P 331: NE PAS faire vomir.
- P 333+313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
- P 405: Garder sous clef.
- P 501: Éliminer le contenu/récipient dans une installation agréé de gestion de déchets.

Les recommandations fournies sont basées sur l'état actuel de nos expériences. Du fait des méthodes d'application, des conditions environnementales et de la nature des supports, ces recommandations sont données uniquement à des fins d'information et n'engagent aucunement notre responsabilité. Avant l'application, il incombe à l'utilisateur de vérifier que le produit est adapté à l'usage qu'il veut en faire (en effectuant un essai préalable).

Si une nouvelle version est éditée ou en cas de modification du produit, ces textes ne seront plus applicables. Pour obtenir les dernières informations produit, contactez directement Kreidezeit ou consultez notre site Internet : www.kreidezeit.de